

Jacqueline Galant n'est pas déshabillée par Willy Borsus

■ La ministre MR garde ses dossiers mais cède un peu de terrain à Borsus.

On aurait pu croire vendredi matin à un scénario du pire pour Jacqueline Galant (MR): elle allait peut-être perdre sa tutelle sur la SNCB ou sa compétence concernant le ministère fédéral de la Mobilité en raison des règles européennes... En fait, ce n'est pas du tout le cas: la ministre libérale garde bien la main sur le groupe SNCB et la Mobilité.

Léger ajustement

Avec, toutefois, un petit ajustement. Son collègue MR Willy Borsus (PME, Classes moyennes, Indépendants) aura désormais autorité sur le service de sécurité et d'interopérabilité des chemins de fer et sur l'enquê-

teur principal et l'enquêteur adjoint de l'organisme d'enquête sur les accidents et les incidents ferroviaires. Il aura également la compétence de délivrer les licences d'entreprise ferroviaire.

Willy Borsus reprend aussi à Jacqueline Galant les compétences relatives à l'application des procédures disciplinaires vis-à-vis du Service de régulation du transport ferroviaire et de l'exploitation de Brussels Airport.

Ce petit ajustement des compétences entre ministres a été validé vendredi par le Conseil des ministres afin d'éviter tout potentiel conflit d'intérêts où la ministre pourrait être juge et partie. En effet, le droit européen s'oppose à la fusion des compétences ministérielles relatives au transport ferroviaire dans son ensemble et celles liées à l'exercice de la tutelle sur les opérateurs ferroviaires (le

groupe SNCB, en l'occurrence).

Une demande de Galant

Mais cet allègement des compétences de Jacqueline Galant était prévu: "Ce n'est pas une demande expresse de l'Union européenne, relève une source. Il s'agit simplement de respecter la législation. Jacqueline Galant a dès lors, dès le début, demandé de transférer cette tutelle sur ces organismes au Premier ministre."

En effet, la ministre libérale a demandé ce glissement de responsabilités à la base vers le Premier ministre Charles Michel. La preuve? "La Libre" a pu se procurer un document interne au cabinet Galant. Cette note d'un collaborateur de la ministre, remontant au mois d'octobre, proposait de remet-

tre son autorité sur les organismes évoqués plus haut à Charles Michel (mais ce sera finale-

ment Borsus, donc). "Les transferts de compétences ne visent aucunement la compétence de déterminer la politique ferroviaire, qui reste donc bien entre les mains de la ministre. Les trois organes mentionnés exécutent cette politique dans leurs compétences respectives. C'est uniquement l'exercice de l'autorité sur ces trois organes qui sera modifiée", relève le document.

Le débat concernant Jacqueline Galant a ouvert d'autres questions du même style. En effet, le SP.A interrogera le gouvernement: un problème similaire se poserait avec le ministre Alexander De Croo (Open VLD), qui exerce la tutelle sur Belgacom et bpost mais également sur l'IBPT, l'organe de surveillance des deux entreprises publiques.

F.C.